

INDE

Dés arrestations qui semblent contraires à la liberté d'expression
Index AI : AI 20/02/96

Pour diffusion immédiate

Selon Amnesty International, l'arrestation dans le nord-est de l'Inde de centaines de réfugiés bhoutanais en provenance de camps de l'est du Népal semble contraire au droit à la liberté d'expression et d'association pacifique.

L'Organisation demande au gouvernement indien d'indiquer les raisons de ces arrestations, et lance un appel pour que les Bhoutanais qui demeureraient détenus soient libérés immédiatement et sans condition, à moins qu'ils ne soient inculpés d'infractions prévues par la loi.

Le 17 janvier, la police indienne a arrêté 150 réfugiés partis trois jours auparavant de camps frontaliers situés à Panitanki, au Bengale occidental (Inde). Seize membres d'un groupe de soutien aux réfugiés, basé en Inde, ont été arrêtés en même temps que les réfugiés. Toutes ces personnes sont actuellement détenues dans la prison de Siliguri.

Cette marche avait été organisée par le comité de coordination d'une organisation basée au Népal. Les manifestants avaient prévu de marcher jusqu'à Thimbu, capitale du Bhoutan, pour remettre au roi une pétition « demandant le rétablissement des droits fondamentaux au Bhoutan et un rapatriement anticipé des réfugiés bhoutanais ». Les marcheurs portaient tous, semble-t-il, des tee-shirts sur lesquels on pouvait lire "Marcheur pacifique - 14 janvier 1996"

Entre le 5 et le 7 janvier, environ 240 réfugiés bhoutanais vivant dans des camps au Népal avaient déjà été arrêtés alors qu'ils se rendaient au Bengale occidental ; ces cyclistes et ces étudiants se dirigeaient vers Jaigoan, en passant par Siliguri, pour participer à un grand rassemblement devant avoir lieu le 11 janvier. Ils ont été libérés les 13 et 15 janvier.

Le rassemblement était organisé par une coalition de groupes de défense des droits de l'homme et de partis politiques en exil. Son objectif était de faire connaître le sort des réfugiés bhoutanais vivant dans le district de Jhapa (est du Népal), et de montrer que les négociations entre les gouvernements du Népal et du Bhoutan portant sur l'éventuel retour de certains réfugiés bhoutanais semblaient être au point mort.

Le 12 janvier, Amnesty International avait prié le gouvernement indien de lui fournir des informations sur les raisons de l'arrestation de 200 Bhoutanais. Elle avait demandé qu'ils soient libérés immédiatement et sans condition s'ils n'étaient pas inculpés d'infractions reconnues par la loi. L'Organisation avait également demandé que les détenus soient bien traités. Amnesty International a été heureuse d'apprendre que les personnes arrêtées entre le 5 et le 7 janvier avaient été libérées par la suite l